



Carrefour de Communications



Le mois de Mai a été riche en événements et manifestations organisés par les associations locales : cérémonies commémoratives du 8 Mai, rencontre des motards, fête du printemps au jardin d'insertion, gala du Roller Créchois, apéro-concert et week-end thématique

sur la biodiversité.

En Mai, dans le cadre des liens qui unissent la Nation à son Armée, a été organisé le baptême de la 303^{ème} promotion de l'ENSOA de Saint-Maixent l'École et un concert de la musique des parachutistes pour récolter des fonds pour la cellule d'aide aux blessés de l'Armée de terre.

Sur le plan municipal, Catherine PORTIER, Adjointe au Maire chargée de la communication et des manifestations officielles a démissionné de ses fonctions d'adjointe, de Conseillère municipale et communautaire. Pour compléter l'assemblée municipale, Jacky BOURDON, agriculteur à Boisragon a été installé dans ses fonctions de Conseiller municipal et Roselyne GAUTIER, Adjointe

L'édito du Maire

au Maire chargée des finances représente désormais la Commune à la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre.

Sur le plan des travaux, le point à temps va être réalisé sur les voies communales, la rénovation du bâtiment insalubre à côté de la Mairie va débiter et le fleurissement se poursuit.

Dans le domaine économique, les sociétés DPD (ex Exapaq) et CD Froid sont désormais installées dans leurs nouveaux locaux sur la zone d'activités Champs Albert et la société Océrail continue ses travaux d'agrandissement.

En juin, le calendrier des manifestations sera particulièrement chargé : 40^{ème} anniversaire du Judo Club, ronde des lavoirs, 6h du roller, Appel du 18 juin, fête de la musique, fêtes des écoles, concerts, réunions de quartier, fêtes de quartier et de villages et semaine du cyclotourisme.

Soyez nombreux à participer à ces manifestations locales et à venir encourager les associations organisatrices et leurs bénévoles.

La Crèche 2015 : année du vélo

Semaine régionale du cyclotourisme

Stade Georges Groussard - du 27 juin au 4 juillet

Une manifestation touristique et sportive accessible à tous avec un programme de qualité.



Organisée par l'Amicale des Cyclotouristes Créchois (A.C.T.C.) en collaboration avec les clubs de Chauray, St-Symphorien, etc. sous la responsabilité de la Ligue Poitou-Charentes et en partenariat avec la Commune, la semaine régionale cyclotourisme s'articulera autour de boucles cyclotouristiques, de randonnées VTT et d'une journée famille (le 4 juillet).

Un village du cyclotourisme, implanté sur le stade Groussard, constituera un véritable espace d'accueil et de convivialité. Un programme riche en animations diverses sera proposé chaque soir aux participants.



Durant cette semaine, plusieurs centaines de cyclistes seront amenés à emprunter les rues et routes de notre Commune. Aussi, au cours de vos déplacements, merci de rester prudents, vigilants et fair-play si vous les rencontrez.

Le Tour International Cycliste Poitou-Charentes

fera étape à La Crèche le **mercredi 26 août prochain**.



Il est organisé par Poitou-Charentes Animation, en collaboration avec la Commune, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et les entreprises Stef et Eiffage.

Une réunion d'information pour les habitants du site d'arrivée (les Verdillons et Fontlaboeuf) sera organisée par la Municipalité à la fin du mois de juin.

Vous pouvez vous associer à ces 2 événements en décorant un vélo et en l'exposant devant chez vous (cf. dernière page).

Stand de présentation sous les Halles du marché le dimanche 14 juin pendant le marché en fête.

LA VIE MUNICIPALE

Délibérations du Conseil Municipal du 21 mai 2015

- Projet extension de l'Hôtel de Ville : réalisation d'un emprunt de 250 000 €
- Rénovation des salles culturelles Clouzot et Hélianthe : demandes de subvention
- Comité de suivi de la salle Henri Georges Clouzot
- Quotients familiaux et tarifs 2015-2016 : restauration scolaire, accueils périscolaires, école de musique
- Reconduction pour 2015 du dispositif bourse au permis de conduire
- Réfection des murs en pierres sèches
- Déclaration préalable : nouvelle formalité obligatoire pour l'édification de clôtures

Les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sont consultables sur le site internet : www.ville-lacrecche.fr - rubrique «Conseils municipaux» (à droite sur la page d'accueil)

Prochain Conseil municipal
Jeudi 9 juillet 2015 - 20h30

Subventions attribuées

Mutualité Sociale Agricole : **2 690 €** au titre du contrat enfance-jeunesse (Ribambelle et RAMi)

FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées - Fonction Publique) : **72 992 €** au titre du projet d'extension de l'Hôtel de Ville

Région : **25 000 €** au titre du projet d'extension de l'Hôtel de Ville

Caisse d'allocations familiales : **15 050 €** au titre de la prestation de service du RAMi

Réserve parlementaire : **7 500 €** au titre du projet du stade G. Groussard

Subventions versées

Caisse d'allocations familiales : **184 571 €** au titre de la prestation de service du multi accueil Ribambelle

Caisse d'allocations familiales : **47 214 €** au titre du contrat enfance-jeunesse (Ribambelle et RAMi)

Caisse d'allocations familiales : **13 544 €** au titre de la prestation de service du RAMi

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Mutualisation

Mutualisation, un mot qui sonne bien aux oreilles de nombreux Créchois qui travaillent dans l'une des mutuelles niortaises : essence de l'esprit local.

La mutualisation des actions des collectivités territoriales est dans l'état d'esprit du moment à la suite de la fusion des Communautés de Communes. Mais que se cache-t-il derrière cette volonté ?

Notre Communauté du Haut Val de Sèvre gère les compétences que lui ont accordées les communes (développement économique, aménagement avec le SCoT, les centres de loisirs...). La Communauté peut être le lieu de mise en commun de différents services (juridique, permis de construire, achats...) et de matériels, mais avec la participation individuelle de chaque commune : c'est la mutualisation. Cela nous rappelle le Syndicat Mixte à la Carte ! L'étude de mutualisation est une obligation légale avec avis du Conseil Municipal avant janvier 2016. **Les citoyens et les associations doivent être mieux informés pour manifester leurs besoins.** En tout cas, il est évident que la mutualisation ne provoquera pas d'économie financière à moyen terme mais plutôt une amélioration de la technicité des services et une solidarité accrue. Ce sera plus sensible dans les petites communes.

Mais mutualisation doit rimer avec entente et là... tout ce qui avait été construit en 2013 et 2014 est mal en point.

Nous souscrivons à cet effort commun mais pas dans n'importe quelles conditions. Cette mutualisation doit soutenir le projet de développement de territoire.

Le jardin en fête

Le samedi 16 mai s'est déroulée la fête du jardin du coteau de Breloux. Cette manifestation, destinée à faire connaître le jardin et l'activité de l'association d'insertion « Aide en Créchois » n'a malheureusement pas connu le succès attendu. Cette association avec le soutien de la Municipalité d'hier et d'aujourd'hui (mise à disposition gratuite d'un terrain communal) se préoccupe, avec peu de moyens, de réinsertion professionnelle par la pratique du maraîchage et la vente de légumes. Preuve de son dynamisme, l'association diversifie ses actions : construction d'hôtels à insectes et de mobilier de jardin. Venez les soutenir.

Permanence des élus de l'opposition : samedi 6 juin de 11h à 12h à Champcornu

A votre écoute :

E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, O.Proust, C.Héraud, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

LA VIE MUNICIPALE

Subventions aux associations attribuées par le Conseil Municipal les 26 février, 26 mars et 21 mai 2015

Associations Créchoises

Les amis des fauvettes	2 000 €
Aide en Créchois	2 250 €
ACCORD	250 €
Tom Pouce	600 €
EHPAD les Rives de Sèvre	300 €
Union Créchoise des commerçants, artisans et professions libérales	3 500 €
Rocs Family	200 €
TOTAL	9 100 €

Associations extérieures

Association Valentin HAUY (aveugles et malvoyants)	100 €
ANDES	220 €
AFM (Téléthon)	300 €
Association des Paralysés de France	400 €
Association des accidentés de la vie (FNATH)	100 €
Les Amis de l'Hôpital	140 €
Rout'avec toit	300 €
Secours catholique	300 €
Cherveux agility	500 €
Secours populaire	100 €
UDAF	200 €
TOTAL	2 660 €

Le Conseil municipal et le Conseil communautaire ont voté leurs taux d'impôts directs locaux pour 2015

Une stabilité voire une baisse des taux de 2013 à 2015, malgré une hausse modérée cette année.

Le Gouvernement, dans la loi de finances pour 2015, a décidé d'augmenter l'ensemble des bases fiscales de 0,9%. Cette revalorisation n'est cependant pas suffisante pour compenser la baisse sans précédent des dotations de l'État aux collectivités locales. Pour notre Commune, cette baisse de dotations représente une perte sèche de 96 000 €.

Aussi le Conseil Municipal, lors de sa séance du 26 mars, a décidé d'augmenter pour 2015 les taux des 3 impôts concernant les ménages de 1% (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties). Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, le 15 avril, a décidé une augmentation des taux des mêmes taxes de 2%.

	TAUX 2013			TAUX 2014			TAUX 2015			% évolution entre 2013 et 2015
	Commune	Intercommunalité	TOTAL	Commune	Intercommunalité	TOTAL	Commune	Intercommunalité	TOTAL	
Taxe d'habitation	14,31	7,95	22,26	14,31	7,78	22,09	14,45	7,93	22,38	+ 0,54
Taxe foncière bâti	12,79	7	19,79	12,79	6,28	19,07	12,91	6,41	19,32	- 2,37
Taxe foncière non bâti	48,46	24,18	72,64	48,46	20,18	68,64	48,94	20,58	69,52	- 4,30

Toutefois, en considérant la période 2013-2015, la Commune et la Communauté de Communes affichent une évolution maîtrisée des taux de la fiscalité locale, pour preuve les chiffres indiqués dans la dernière colonne du tableau ci-dessus.

De jeunes militaires de l'ENSOA à La Crèche

Moment d'émotion le 21 mai place du Champ de foire à l'occasion de la cérémonie de baptême de la 303^{ème} promotion de l'ENSOA, présidée par le Général Patrice PAULET, Commandant de l'ENSOA. Les 260 jeunes militaires se sont vus recevoir le nom de leur parrain de promotion : Sergent fourrier Charles Mathieu ainsi que l'insigne correspondante.

Les autorités civiles, Léopold MOREAU 1^{er} Vice Président du Conseil départemental, Daniel JOLLIT, Président de la Communauté de Communes et Philippe MATHIS, Maire étaient présents ainsi que le Général CR Jacques SEARA, la population, les élèves du collège, les anciens combattants et les Élus communaux.

À l'issue de la cérémonie, le Maire a remis au Général PAULET, la médaille d'honneur de la Ville en témoignage des liens fraternels qui unissent notre Ville à l'Armée et plus particulièrement à l'ENSOA.



LA VIE CRÉCHOISE

ZOOM SUR...

les accueils périscolaires

Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'accueil périscolaire est déclaré auprès des services de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDSCPP). Désormais il s'agit d'un accueil de loisirs sans hébergement périscolaire multisites (ALSHPM) avec la mise en place d'un projet pédagogique.

Deux modes d'accueil sont possibles après la classe :
Sur les temps d'accueil périscolaire du soir, des ateliers ont été mis en place de 17 à 18h sur inscription, par période sur les sites élémentaires avec des intervenants extérieurs ou animateurs du service enfance – jeunesse – affaires scolaires. Avec la même démarche, les enfants peuvent participer à l'accompagnement aux devoirs.

Dernièrement, sur l'ALSH périscolaire multisites les enfants ont participé au carnaval. Un Intersite a été organisé sur le site de Boisragon avec 63 enfants issus des sites de Boisragon, Chavagné et Centre Bourg élémentaire à base de jeux sportifs. Différents jeux de piste (80 enfants) ont été mis en place, ainsi qu'une exposition sur le printemps sur le site de la maternelle avec les réalisations des enfants et la venue du « collectif Douglas » pour une représentation de leur spectacle « Papy-Laine » devant une soixantaine d'enfants.

Inscriptions pour l'année scolaire 2015 – 2016

Tous les enfants fréquentant les 4 écoles Créchoises devront être inscrits pour pouvoir être accueillis dans les services de restauration, TAPE/Garderie et ALSH PM.

Tous les dossiers uniques d'informations doivent être déposés et validés pour le vendredi 3 juillet dernier délai. Cette année, des permanences d'inscriptions pour les accueils périscolaires et de validation des dossiers sont mises en place selon le planning suivant :

- Sites de Boisragon et Chavagné : du lundi 8 au vendredi 12 juin de 7h30 à 9h (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) et de 16 à 18h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- Site du Centre bourg élémentaire : du lundi 15 au vendredi 19 juin de 7h30 à 9h (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) et de 16 à 18h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- Site de la maternelle : du lundi 22 au vendredi 26 juin de 7h30 à 9h (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) et de 16 à 18h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Toutefois, en dehors des permanences, les dossiers pourront être déposés en Mairie.

Documents à fournir avec le dossier unique d'inscription dûment rempli et signé :

- Attestation d'assurance
- Pour les parents divorcés, fournir une copie de l'extrait du jugement de divorce concernant l'autorité parentale
- Photocopie du carnet de santé (partie vaccinations)
- Attestation de droits pour les familles allocataires CAF
- Pour les familles non allocataires CAF, la copie de la déclaration d'imposition 2015 sur les revenus 2014
- Attestation des revenus sociaux (MSA – Autres régimes)

Renseignements : Service animation - jeunesse et affaires scolaires Tél. 05.49.25.50.54



INFO TRAVAUX

Interventions d'entreprises :

Campagne de gravillonnage - Eiffage TP (La Crèche)

Pose et raccordement électrique de la nouvelle signalétique du cinéma - Graphic Application (Saint-Maixent l'École) et Energie Futura (La Crèche)

Balayage des voiries communales - Entreprise Bodin (Azay-le-Brulé)

Isolation du plafond du temple de Breloux - Entreprise Boudeau Vieceli (Chevanceaux)

Captage des eaux pluviales à Boisragon - Eiffage (La Crèche)

Interventions des services techniques municipaux :

Plantations et pose de jardinières sur l'Avenue de Paris

Entretien des villages

Appui technique aux associations locales pour les manifestations

Préparation de la piscine pour la saison estivale

Mise en place d'un aménagement de sécurité en phase de test à partir du 20 mai sur la RD7 à Breloux



Le Carnet



Naissances
21 avril : Lola ROULET
23 avril : Neela MAIERHOFER
23 avril : Mathis MAIERHOFER
24 avril : Enzo PIRES DOS REIS
1^{er} mai : Valentine GUILLOT

Décès

20 avril : Marie-Berthe GUILBOT (90 ans)
3 mai : Lucienne SAUZEAU (91 ans)
9 mai : Fernand SIMONNET (93 ans)

Baptême civil

23 mai : Noa HIRAT

LA VIE CRÉCHOISE

Assemblée générale des Z'Amis Créchois



L'Assemblée générale des Z'Amis Créchois s'est déroulée le 11 avril en présence d'une centaine d'adhérents. Rapports moral, financier et d'activités ont été énoncés et votés. Cette année, renouvellement du bureau et nouvelle présidence.

Michel ANCERET présidera désormais l'Association en lieu et place de Michel GIRARD qui fut à la tête de toute cette équipe pendant 14 ans. Ce dernier a d'ailleurs rendu hommage à l'ensemble des membres pour leur implication, leur dynamisme et leur bonne humeur jamais démentis et a retracé tous les moments forts de son mandat : un moment extrêmement émouvant.

Rappelons que les Z'Amis Créchois nous proposent tous les ans un spectacle cabaret de grande qualité (en novembre) et qu'ils font partie des associations Créchoises qui œuvrent ardemment pour le Téléthon. Ils sont d'ailleurs à l'origine de ce rendez-vous dorénavant incontournable au sein de la Commune et demeurent le «moteur de l'organisation».

Leurs nombreuses activités (voyages, soirées, journées sportives, culturelles et ludiques) leur permettent notamment, grâce aux bénévoles, de parrainer et soutenir les enfants d'une école de Tuzla en Bosnie.

Souhaitons à cette association et à son nouveau président une pleine réussite dans tous leurs projets menés avec enthousiasme et énergie.

Contact : Les Z'Amis Créchois – 85 Chemin de Miséré – La Crèche – Tél. 06.09.71.74.68

Le RAMi fait son entrée... à l'école !!!

Mardi 14 avril, une matinée pour le moins exceptionnelle s'est déroulée à l'école maternelle de Cherveux. Sandrine BARBARIN, enseignante de la classe des petites sections et Ludivine CHAPELAIN, responsable et animatrice du RAMi se sont associées, pour la deuxième année consécutive afin de mettre en place une matinée « découverte de l'école » destinée aux enfants en âge d'être scolarisés à la rentrée prochaine, en septembre 2015. En amont, un travail de concertation et de partage de compétences entre professionnelles a été nécessaire, pour accompagner l'enfant dans cette démarche, celle du passage de la famille, de l'assistante maternelle à celui de l'école. Cette action, visant à mettre l'enfant au cœur des préoccupations éducatives et pédagogiques, a rencontré un franc succès auprès de tous. Pour cette raison, elle sera renouvelée les mardis 9 et 23 juin.



Le témoignage d'Ida Grinspan



Vendredi 17 avril, les élèves de 3^{ème} des collèges Jean Vilar et de Prahecq étaient réunis salle Clouzot pour accueillir Ida Grinspan. Arrêtée dans les Deux-Sèvres et déportée en 1944 à l'âge de 14 ans par les nazis dans le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, cette grande dame de 85 ans sillonne le monde entier pour retracer son histoire et ainsi faire perdurer le devoir de mémoire pour qu'une telle abomination ne se reproduise plus.

Son intervention poignante a suscité l'intérêt des jeunes qui n'ont pas hésité à lui poser de nombreuses questions sur son quotidien jusqu'à la libération des camps d'extermination. La Commune ainsi que les élèves et l'ensemble du corps enseignant remercient cette femme de caractère pour sa détermination à faire prendre conscience à la jeunesse de l'importance de ne pas oublier.



Commémoration de la Journée des déportés

Malgré la pluie, la journée commémorative des déportés a réuni une cinquantaine de personnes au Monument aux morts le 26 avril dernier.

Après la lecture du message officiel, le Maire, Philippe MATHIS et Hélène HAVETTE, Conseillère Départementale, ont déposé une gerbe au Monument aux morts. Alice Guitard, Maire du Conseil Municipal des Jeunes et plusieurs membres de son conseil également présents ont fleuri à cette occasion, le Monument.



Un atelier ciné pour les enfants

La Municipalité en partenariat avec le dispositif «Passeurs d'images» organisent du 6 au 10 juillet, un atelier ciné «création d'un film d'animation» pour les enfants entre 11 et 15 ans.

2 sessions :

- matin : de 9h à 12h30
- après-midi : de 14h à 17h30

Tarif :

20 € pour les 5 demi-journées

Les inscriptions sont ouvertes !

Les dossiers d'inscription sont disponibles à la Mairie et en téléchargement sur le site internet de la Ville

Attention le nombre de places par session est limité à 10 enfants maximum.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le cinéma Tél. 06.31.98.97.38 ou par mail cinema-lacreche@orange.fr

LA VIE CRÉCHOISE

Cérémonie du 8 mai

Moment solennel le 8 mai lors de la cérémonie patriotique au Monument aux morts en présence des anciens combattants de la Commune, du piquet d'honneur de l'ENSOA, des membres de la Protection Civile et des pompiers volontaires. Lectures et hommages ont été rendus par le Maire, Philippe MATHIS, entouré d'Hélène HAVETTE, Conseillère Départementale, Alice GUITARD, Maire du Conseil Municipal des Jeunes et des Présidents d'associations d'anciens combattants. Ce 70^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{nde} guerre mondiale a une fois de plus démontré l'attachement de nos concitoyens au devoir de mémoire puisqu'ils étaient près de 150 à s'être rassemblés pour honorer les soldats morts pour la France ainsi que les résistants et les déportés.



Fête du jardin au Côteau de Breloux

Par cette journée fraîche du mois de mai, plants de légumes et de fleurs, vivaces et autres ont accueilli de nombreux visiteurs. Sur l'entrée du Jardin du Côteau de Breloux, récemment refait par la Commune, de nombreux stands ont pu redonner l'espace d'une journée l'ambiance des kermesses d'antan, encore présentes dans les souvenirs de nombreux Créchois. Grâce à l'atelier maquillage, les visiteurs ont pu voir déambuler des petits et grands clowns, coccinelles et autres pirates, fabriquer des carillons, participer à un concours de dessins.

Pour les plus grands, une tombola a pu faire gagner des plants et un super lot : une chaise bordelaise fabriquée par les salariés. Un repas a été servi entre le concert de

la chorale Crèch n'Do et le spectacle de nos aînés de l'EHPAD.

Le Maire, a pris la parole à la fin du repas pour féliciter et remercier les salariés du travail réalisé pour offrir un merveilleux jardin aux visiteurs. Il a annoncé la création prochaine d'un rucher municipal et la 1^{ère} ruche sera installée au Jardin. L'association s'est vu récompenser de son travail puisqu'une trentaine de commandes ont été prises ce jour-là ce qui laisse augurer de meilleurs jours. Un grand bravo aux bénévoles de l'association et à sa Présidente, Chantal ARDOIN.

Vacances en bord de mer pour les résidents de l'EHPAD

Sympathique initiative de la direction de l'EHPAD des Rives de Sèvre qui a organisé du 18 au 21 mai un séjour en bord de mer pour 7 résidents à Saint Hippolyte, en Charente-Maritime. 3 animateurs de l'établissement ont été présents tout au long de ce séjour. Au programme visites des musées de l'ostréiculture et de la Corderie Royale, découverte de la région, jeux de société et croisière autour du Fort Boyard. Le Maire, Philippe Mathis a partagé le déjeuner du mercredi au restaurant en bord de mer à Fouras.



Une nouvelle collecte pour le don du sang



L'amicale Créchois des donneurs de sang bénévoles se mobilise chaque année lors des différentes collectes organisées sur la Commune. Ces 2 dernières années une moyenne de 80 donneurs se sont présentés et malgré cela, l'association a constaté une forte baisse dès la 1^{ère} collecte du 28 janvier et rappelle à travers son slogan «on compte souvent sur le sang des autres alors soyons l'un des autres». La prochaine collecte aura lieu le vendredi 5 juin de 16h30 à 19h30 à la grande salle de Champcornu.

Pour plus de renseignements sur le don du sang et les prochaines collectes, renseignez-vous auprès des amicales ou de l'établissement français du sang à Niort - Tél. 05 49 79 43 11.



La Municipalité vous donne rendez-vous le dimanche 21 juin dès 10h30 place des Halles pour célébrer la 38^{ème} édition de la fête de la musique. Le thème national 2015 sera «Vivre ensemble la musique !» et c'est en gardant cette phrase à l'esprit que la programmation a été établie. Une programmation musicale qui se veut éclectique et locale pour le plus grand plaisir de tous les amateurs du 4^{ème} art !

Sous les Halles pendant le marché

10h30 - 13h30 : Vincianne (accordéoniste et chanteuse)

Restauration possible sur place

Entre 14h et 16h : répétition des groupes

Sur la scène - place des Halles

16h : Union Musicale de La Crèche (fanfare)

16h45 : 3 collégiennes Créchoises (musiques actuelles)

17h : Benoît Neilz (jazz)

Dans l'église

17h15 : Ecole de musique de La Crèche

18h : Chorale Crèch'n Do

Sur la scène - place des Halles

18h45 : Métro

19h45 : Têtes de Ouf (rock festif français)

21h30 : Electric Beans (rock)

INTERCOMMUNALITÉ



D&O Métal

Implanté sur l'ancien site de CD Froid dans la zone d'Altansèvre, Allée des métiers, depuis 1 mois, D&O n'est pas une petite nouvelle sur la Commune. Les 2 fondateurs ont pris le pari de s'agrandir tout en conservant une partie de leur activité sur leur site de Chavagné. Ainsi ils sont les heureux locataires d'un bâtiment de 560 m² qui viennent compléter les 350 m² déjà existant sur Chavagné.

Leur activité est principalement centrée sur la carrosserie industrielle pour les camions frigorifiques qui représente 80 à 90 % du chiffre d'affaires et une centaine de véhicules sur le parc. Chiffre d'affaires qui s'élève à 200 000 €. Les 2 salariés misent beaucoup sur ce nouvel espace de travail pour conquérir de nouveaux clients car le nouveau site est aujourd'hui beaucoup plus accessible pour les transporteurs. Outre leur activité axée sur une clientèle de professionnels, ils répondent également aux demandes de particuliers (décapage et traitement de portails et de salons de jardin,...). La Mairie a d'ailleurs fait appel à leurs services pour la construction de stands qui viendront compléter et améliorer le parc de matériel associatif de la Ville.

Contacts : Tél. 06.04.52.03.93 / 06.24.49.22.31 - www.deto-carrosserie.fr



Nouveau mode de collecte des ordures ménagères et des emballages



Fin 2015 et début 2016, le SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine va uniformiser sur l'ensemble de son territoire, la collecte des ordures ménagères et des emballages en bacs individuels. L'objectif est de responsabiliser l'usager vis-à-vis de sa production de déchets et d'offrir à tous les habitants les mêmes facilités de tri.

L'évolution de la collecte

Elle se traduit par :

- la suppression des bacs «ordures ménagères» collectifs
- la collecte en bacs individuels des ordures ménagères et des emballages
- les bacs seront collectés alternativement tous les 15 jours

La dotation de bacs

Chaque habitation sera dotée de 2 bacs de 240 litres :

- un à couvercle vert pour les ordures ménagères

- un à couvercle jaune pour les emballages recyclables

Les bacs sont mis à disposition des habitants, mais restent la propriété du SMC. Les bacs «ordures ménagères» seront pucés, en vue d'une éventuelle mise en place de la redevance incitative. Le stockage et le lavage des bacs sont sous la responsabilité de l'usager. Ils seront distribués à partir de fin 2015, un planning sera transmis auparavant. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres, offrant la possibilité de fixer un rendez-vous.

La collecte et les consignes de tri

Le jour de collecte, l'emplacement du point de regroupement ainsi que les consignes de tri seront indiqués, lors de la distribution des bacs.

Pour plus d'informations :

www.smc79.fr - Tél. 05.49.05.37.10 - mail : accueil@smc79.fr

Bibliothèque intercommunale

1, rue des Ecoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Mail : biblio-lacreche@cc-hvs.fr

Horaires d'ouverture

Mardi	15h-18h30	Vendredi	15h-18h30
Mercredi	14h-18h30	Samedi	9h30-12h30
Jeudi	15h-18h30		

Les matinées sont réservées exclusivement aux classes et au travail interne

Retrouvez d'autres articles et notre actualité sur notre blog : <http://leblogdesbibs.over-blog.com>

AGENDA DE LA VILLE

Vendredi 5 juin

Fête de l'école maternelle

Dans la cour de l'école (rue des Halles) - Dès 18 h
Organisée par les enseignants et les parents d'élèves
Spectacle des enfants - kermesse - buvette - restauration - structures gonflables

Don du sang

Venez donner votre sang à la Grande Salle de Champcornu de 16h30 à 19h30
Renseignements : Tél. 05.49.79.43.11

Bourse aux vêtements d'été et petite puériculture

Organisée par les Dames de Coeur Créchoises
De 13 h à 19 h - Salle des Halles

Samedi 6 juin

Gala exceptionnel du judo

Venez fêter les 40 ans du club avec une marraine au palmarès en or Lucie DECOSSE.
Conférence, démonstrations et dîner de gala
Renseignements : www.judoclubcrechois.clubeo.com

Bourse aux vêtements d'été et petite puériculture

Organisée par les Dames de Coeur Créchoises
De 8h30 à 18 h - Salle des Halles

Mardi 9 juin

Réunion de quartier par la Municipalité

Salle des Halles - 20 h

Mercredi 10 juin

Concours de pétanque vétérans

Organisé par la Pétanque Créchoise
Stade G. Groussard

Vendredi 12 juin

Soirée musicale gratuite

Organisée par Tempo Harmonie
Salle de Champcornu - 20h30

Samedi 13 juin

Concours Quiver-Tip

Organisé par l'AAPPMA La Gaule Créchoise
Rendez-vous à Candé à 9 h
Inscriptions sur place ou par Tél. 06.87.20.87.34
Engagement 13 € repas compris

Gala de danse

Spectacle «K'Danse fait danser les arts»
Salle de l'Hélianthe - 20h30
Tarifs : 12 € (adultes) ; 6 € (enfants de 4 à 18 ans)
Réservations à Champcornu (1^{er} étage) de 10 h à 15 h.
Renseignements : Tél. 06.38.38.52.08

6 h du Roller

Organisé par le Roller Créchois - zone de Baussais

La Ronde des lavoirs

Organisée par l'USC
A partir de 18h30 - Stade G. Groussard
Fiche d'inscription à télécharger sur le site internet du club
www.us-crechoise.footeo.com

Dimanche 14 juin

Marché en fête

Thème : Cuisine et saveurs créoles
Aux Halles - de 9h à 12h

Gala de danse

Spectacle «K'Danse fait danser les arts»
Salle de l'Hélianthe - 14 h

Vendredi 19 juin

Audition de l'école de musique

Salle de l'Hélianthe - 20h30
Entrée libre et gratuite

Samedi 20 juin

Initiation et match de foot Gaélique

A partir de 14 h - Stade G. Groussard

Mardi 23 juin

Réunion de quartier par la Municipalité

Salle de Chavagné - 20h

Dimanche 21 juin

Fête de la musique

Place des Halles - dès 10h30 pendant le marché
Programme complet dans le mensuel

Samedi 27 juin

Kermesse de fin d'année

Organisée par Parents Tout Simplement
Salle de l'Hélianthe - à partir de 14 h
Spectacle gratuit, structures gonflables, jeux,...

RAPPEL

Les inscriptions à l'école de Chavagné auront lieu
le lundi 15 juin de 15h45 à 18h.

Merci de contacter l'école pour prendre rendez-vous
Tél. 05.49.25.51.10

.....

Les inscriptions à l'école de Boisragon auront lieu
du 9 au 30 juin sur rendez-vous.

Tél. 05.49.25.50.96

.....

ACCORD

Aide aux démarches administratives sur rendez-vous :

Tél. 06.89.74.51.88

Aide gratuite, confidentialité assurée

